



Montreuil, le 17 mars 2025

À M. Laurent MARCANGELI
Ministre de l'Action publique, de la Fonction publique
et de la Simplification : sp@action-publique.gouv.fr

N/Réf. : NP/SB/PL
N°35_20250317

Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h pour la journée du mardi 1^{er} avril 2025 **couvrant l'ensemble des personnels des secteurs sociaux, médico-sociaux, des écoles, de la petite enfance et de l'animation**, ainsi que l'ensemble des agent-es et contractuel.les **de la Fonction publique territoriale**

Monsieur le Ministre,

La Fédération CGT des services publics dépose un préavis de grève et vous alerte sur la situation des agentes et agents de la Fonction publique territoriale exerçant auprès des populations les plus précaires et mettant en œuvre au quotidien le principe de Solidarité de ce pays.

Nous vous demandons d'agir au plus vite afin que les agent-es qui exercent au plus près des populations en difficulté (aide à la personne, prévention et protection de l'enfance, accompagnement des bénéficiaires du RSA, soutien à la parentalité...) le fassent dans des conditions qui ne mettent plus à mal leur santé et leur sécurité et qui permettent de mettre en œuvre des réponses adaptées aux besoins dans un délai rapide.

En effet, nous vous avons déjà alerté à de très nombreuses reprises sur la dégradation des conditions de travail et l'absence de moyens humains et financiers suffisants au sein des services sociaux et médico-sociaux.

Cette absence de moyens ne permet pas de prendre en charge et d'accompagner les populations de façon sereine ni même de faire des propositions d'accompagnement qui garantissent le traitement des difficultés qu'ils rencontrent.

Aujourd'hui, l'ensemble des fonctionnaires et agent.es territoriaux-ales fait le constat amer que la notion de rentabilité prévaut sur celles du lien humain, de l'aide et du temps nécessaire pour que les professionnel-les nouent le lien de confiance indispensable avec la personne afin de construire un projet répondant à la situation.

La dégradation des conditions de travail et la perte de sens dans l'exercice des missions se caractérisent aujourd'hui par une crise majeure du secteur. Le manque d'attractivité dans les formations et au sein des services n'a jamais été aussi fort.

Partout en France, les mobilisations se multiplient pour dénoncer les conditions de rémunération, de travail et de prise en charge.

Au lieu de répondre au besoin impérieux de revalorisation salariale, l'instauration du CTI « Ségur » est venue renforcer les inégalités de traitement puisqu'aujourd'hui, ce sont **plus de 100 000 agent-es de la filière sociale, médico-sociale, de la petite enfance, des écoles et de l'animation de la Fonction publique territoriale qui sont encore exclu-es.**

Dans ce contexte, il y a urgence à répondre aux besoins liés à l'intérêt général et à la colère sociale.

.../...

C'est pour cela que la Fédération CGT des services publics revendique :

- L'extension du CTI à tous les agent-es exerçant dans les services sociaux, médico-sociaux, les écoles, la petite enfance et l'animation,
- L'augmentation immédiate des salaires par le dégel du point d'indice et sa revalorisation à 6 euros,
- La revalorisation des grilles indiciaires,
- L'amélioration des conditions de travail et une véritable reconnaissance des qualifications de nos métiers ;
- Une stricte égalité de salaire entre les femmes et les hommes ;
- Une prise en compte de la pénibilité permettant un départ anticipé à la retraite avant 60 ans avec 75% du salaire des 6 derniers mois ;
- La baisse du temps de travail à 32 heures hebdomadaires ;
- L'abrogation de la réforme des retraites.

Pour faire entendre la voix des agent-es exerçant ces missions et obtenir la satisfaction de ces revendications, la CGT appelle à une nouvelle journée de mobilisation par la grève et la manifestation partout en France, dans l'unité la plus large, le mardi 1^{er} avril 2025.

La Fédération CGT des services publics vous sollicite également de nouveau pour nous accorder une audience, et ce, sans délai au vu de la crise du secteur.

Dans cette attente, nous vous adressons, Monsieur le Ministre, nos sincères salutations.

Pour la fédération CGT des Services publics,
Natacha POMMET



Secrétaire générale